

Réformer l'orthographe: étude de faisabilité

Remarque préliminaire: la question de l'objectivité.

Le débat autour de la réforme de l'orthographe est une vieille bataille en France et, pour cette raison, le simple fait d'en parler peut être considéré comme un moyen de propagande, dans un sens ou dans un autre.

Le présent article voudrait donner toutes les données objectives de la question et rien de plus.

Pour que les choses soient claires, ce qui est présenté ici correspond aux données telles qu'elles sont apparues dans une action où l'on faisait le pari que la réforme est possible et nécessaire.

Liberté est laissée naturellement d'y apporter tout point de vue adverse, différent ou complémentaire.

Un problème pratique doublé d'un problème psychologique

Le point de vue des gens de l'art sur la question est bien résumé par la considération de Nina Catach dans "l'orthographe", collection "Que sais-je ?": "Seule une réforme **profonde** pourrait apporter à l'orthographe du français les améliorations nécessaires et une réforme profonde est aujourd'hui **impossible**".

1°) Le mirage des réformes modérées empêche toute vraie réforme

La réforme profonde est impossible parce que, instinctivement, le grand public opte résolument pour des aménagements prudents, modérés, ce que l'on appelle parfois "un simple toilettage".

Or, avec une réforme modérée, d'abord, la liste des aménagements à adopter est laborieuse à définir, mais surtout, la dose de déstabilisation des usagers apportée par le changement n'est guère compensée par la satisfaction d'une norme orthographique améliorée.

L'orthographe améliorée garde toujours encore fatalement des incohérences. Par exemple, la réforme Rocard de 1990 proposait dans un premier temps "bonhomie", avec un seul m, à côté de "bonhomme", avec deux m.

En fait, d'un point de vue pratique, **une réforme radicale est beaucoup plus facile qu'une réforme modérée** parce qu'elle aboutit à une règle simple, où l'écriture est déterminée simplement à partir de la prononciation par la règle phonétique: "Une lettre par son, un son par lettre".

Pour qu'une véritable réforme de l'orthographe ait des chances d'aboutir, la nouvelle écriture doit donc remplir simultanément deux exigences passablement contradictoires:

- elle doit être, dans toute la mesure du possible, phonétique,
- mais elle doit, en même temps, présenter le maximum de ressemblance avec ce que nous avons l'habitude de lire.

Cette nouvelle écriture doit pouvoir être considérée comme acceptable, ou pas trop inacceptable, par le public actuel, bien que celui-ci ne soit pas appelé à être concerné par le changement. L'ancienne et la nouvelle écriture devront présenter entre elles maximum de continuité.

On verra ci-après (dans 4°)) comment un enrichissement de l'alphabet permet de répondre en grande partie à cette double exigence.

2°) La "forteresse orthographe" protège notre nécessaire norme collective d'écriture

La forteresse orthographe représente un deuxième obstacle, lui aussi psychologique.

C'est d'abord le fatalisme, l'indifférence, l'idée que la réforme est impossible, le rejet réciproque des

page 1/3

responsabilités. A l'Académie Française, on déclare qu'on entérine un changement une fois qu'il est entré dans les faits. Au niveau de l'Education Nationale, comme au niveau du grand public, on attend que l'Académie ait pris une décision pour modifier les usages..

Cet obstacle psychologique est alimenté par le discours entendu par nos écoliers tout au long de leur scolarité, discours qui accumule une somme d'arguments servant ponctuellement à justifier l'orthographe, tels que celui du patrimoine, de l'étymologie, de la nécessaire différenciation des homonymes. **Dans l'autre sens, le discours désabusé qui relativise l'orthographe est quasiment inconnu dans les milieux populaires.**

La connaissance de l'histoire de notre langue, qui aboutit elle aussi à un discours désabusé, est réservée à un petit nombre d'initiés. Elle n'apparaît pas dans les manuels qui font connaître les règles d'orthographe, ceci, pour éviter la dispersion, au nom de l'efficacité.

A la base et à l'origine de cet ensemble de convictions qui constitue la forteresse orthographe, les ressorts profonds sont ce qu'on peut appeler **le réflexe institutionnel**, un comportement dans lequel les gens se mettent spontanément à défendre de manière instinctive et irrationnelle ce qu'ils considèrent comme une grande cause.

3°) Passer du cercle vicieux au cercle vertueux

La "forteresse orthographe" tient en place à cause du cercle vicieux suivant:

La réforme est inconcevable, donc on justifie l'orthographe avec tous les arguments possibles, et donc la réforme est inconcevable.

Si l'on veut passer au cercle vertueux opposé, le cercle vicieux qui précède peut être attaqué en ses deux points: 1°) montrer que la réforme est parfaitement possible et avantageuse 2°) réfuter d'une manière ou d'une autre toute l'argumentation utilisée pour justifier l'orthographe.

On peut alors espérer un basculement lié au cercle vertueux suivant:

La réforme est en route, donc on a le droit de regarder en face les inconvénients de l'orthographe, donc on est de plus en plus convaincu de la nécessité d'une réforme.

4°) L'API, à la fois preuve de faisabilité de la réforme et obstacle majeur empêchant la réforme.

Il existe en fait bel et bien quelque part une écriture phonétique du français. Elle sert à **indiquer la prononciation normale du français standard** dans certains dictionnaires. Les lettres utilisées sont celles de l'alphabet phonétique international ou API.

Cet alphabet qui dormait, semble-t-il, dans des tiroirs depuis la fin du 19ème siècle a été remis au grand jour un peu avant 1980. Ses lettres sont même apparues à cette époque, sans tambour ni trompette, dans les manuels scolaires élémentaires.

Concernant l'utilisation qui a été ainsi faite de cet API, trois conclusions peuvent être tirées immédiatement:

a) Il existe bien une prononciation normale du français. Ce qui est indiqué à l'aide de l'API mérite d'être étudié de près, mais constitue déjà une bonne base pour déterminer, par simple transposition, l'orthographe phonétique du français.

b) En raison du choix des graphismes utilisés, l'utilisation de l'API est malcommode pour ses usagers. A son inconfort pour l'utilisateur s'ajoute un aspect rébarbatif pour un lecteur non familiarisé.

Pour environ la moitié de ses lettres, les graphismes de l'API n'ont rien à voir avec ceux qui nous sont familiers dans le cadre de notre alphabet latin.

En outre, certaines de nos lettres traditionnelles se retrouvent dans l'A.P.I. avec un usage totalement contraire à nos habitudes: c'est le cas de la lettre y utilisée pour le son u, lettre u pour le son ou, j pour le i consonnisé ("yé"), o pour le son ô, e pour le son é,.

Au total, sur une quarantaine de lettres, on en trouve à peine une quinzaine seulement dont l'usage est conforme à nos habitudes !

c) Malgré ce grave défaut, l'API a été adopté sans que personne n'émette la moindre protestation, on est

page 2/3

alors en droit de faire l'hypothèse:

Si, à la place de l'API, on avait choisi des graphismes présentant le maximum de confort pour les usagers, son utilisation aurait pu se généraliser spontanément, progressivement, en douceur et sans apporter le moindre risque de déstabilisation de la langue.

Autrement dit, à condition d'être conscient de la nécessité de réformer l'orthographe, un despote éclairé aurait eu les moyens de démarrer le processus de réforme, sans même en annoncer la couleur, simplement en mettant en place un alphabet phonétique français judicieusement conçu et en le faisant utiliser, dans un premier temps, de manière aussi marginale que l'API.

En conclusion, l'API a donc l'intérêt de montrer qu'une écriture **phonétique** du français **peut être pratiquée** de manière marginale, mais en même temps, il joue le rôle d'un véritable **épouvantail interdisant toute perspective de réforme, à cause de l'image négative qu'il donne de ce que peut être une écriture phonétique.**

5°) Plusieurs chemins mènent au même résultat

a) L'alphabet phonétique français, qui est un précieux atout pour la réforme, n'a pas besoin d'attendre la réforme pour prendre pied dans nos usages.

Un simple exemple: une **nouvelle lettre** qui peut être soit un **digramme lié** soit un digramme soudé, est créée pour traduire notre son "on". Concrètement, sur un document qui sort de l'imprimante, on peut obtenir ce digramme tout simplement en reliant le o et le n par un trait,.

Grâce à cette nouvelle lettre, on a **deux écritures différentes pour traduire les deux sons différents** qui terminent par exemple les deux noms "Gaston" et "Dalton": la simple suite de deux lettres pour "Dalton", et le digramme lié pour "Gaston"..

Cette nouvelle lettre permet alors d'utiliser ces deux noms dans le cadre de la méthode syllabique, sans faire aucune entorse à l'orthographe actuelle.

Logiquement, de nouvelles méthodes de lecture et d'écriture utilisant ces nouvelles lettres pourraient bien voir le jour, pour un usage familial aussi bien que scolaire. Dans ce cas, on aura fatalement mis le doigt dans l'engrenage qui aboutit à la réforme.

b) La création d'une norme internationale d'écriture intégrant dans un même ensemble, notamment, toutes les différentes variantes de l'alphabet latin pourrait bien voir le jour pour des impératifs commerciaux, étant donné les avantages de standardisation que cette norme apporterait.

Dans le cahier des charges de cet alphabet universel, les concepteurs ont alors intérêt à incorporer l'astuce de la possibilité systématique de créer des digrammes en pouvant relier deux lettres successives quelconques. Cet alphabet universel nous fournirait alors automatiquement notre alphabet phonétique français, qui ouvre lui-même le chemin de la réforme

c) Toutes les orthographes radicalement simplifiées convergent vers un même point de rencontre qui est une orthographe phonétique. Grâce à cette convergence, **une bonne partie des "orthographes libérées" peuvent fonctionner en synergie, sans qu'on ait à les canaliser ou à les codifier outre mesure.**

Par exemple, dans la pratique, on observe assez souvent au niveau des messages publicitaires, d'une part, un respect intégral de l'orthographe actuelle sur la majeure partie d'un message, d'autre part, une orthographe pratiquement phonétique sur un mot ou une courte partie de ce message.

Cette manière de faire symbolise ce que peut être une vraie réforme de l'orthographe au sens où l'entend Nina Catach. En quelque sorte, on s'amuse à sauter d'une rive à l'autre, mais on ne part pas pour s'arrêter au milieu du gué.

page 3/3